



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

14 AVRIL 2025

NOTE DE SYNTHÈSE

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Données globales de la section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT			
	Réalisé 2024	Résultat ANNEE N-1 (excédent 2023)	TOTAL
1 - DEPENSES	5 161 467,31 €		5 161 467,31 €
2 - RECETTES	5 054 889,53 €	0,00 €	5 054 889,53 €
3 = 2 - 1	-106 577,78 €	0,00 €	-106 577,78 €

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement :

CHAPITRES	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	EVOLUTION
011 - Charges à caractère général	1 180 498,14 €	1 367 431,43 €	1 311 424,38 €	-4,27%
012 - Charges de personnel	2 172 239,19 €	2 259 454,10 €	2 393 701,73 €	5,61%
014 - Atténuation de produits	31 324,08 €	63 230,00 €	65 849,65 €	3,98%
65 - Autres charges de gestion courante	469 532,67 €	457 703,56 €	426 041,33 €	-7,43%
66 - Charges financières	4 120,03 €	17 499,99 €	26 755,78 €	34,59%
67 - Charges spécifiques	9 359,44 €	3 061,30 €	- €	-100,00%
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	2 103,39 €	- €	- €	
Dépenses réelles de fonctionnement	3 869 176,94 €	4 168 380,38 €	4 223 772,87 €	1,33%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de seulement 1.33% entre 2023 et 2024. Cette hausse est inférieure à l'inflation. Elle est liée principalement à l'augmentation des charges de Personnel.

Au chapitre 011, l'évolution est principalement liée à la baisse du coût des fluides (Plus de 19% de moins entre 2023 et 2024).

Au chapitre 012, la hausse est de 5.61 %. Elle s'explique par plusieurs facteurs :

- Des évolutions de carrières (titularisations, évolutions d'échelons et de grades) et des augmentations de primes de responsabilité (IFSE),
- La décision de l'Etat d'accorder 5 points d'indice à tous les fonctionnaires dès janvier 2024,
- L'embauche d'un Responsable des Services Techniques (septembre) et d'un renfort en bibliothèque en fin d'année.

Au chapitre 014, la hausse est liée à une augmentation de la participation au FPIC.

Au chapitre 65, la diminution est due principalement à la baisse de la subvention d'équilibre versée au Centre Communal d'Action Sociale -24 000 € entre 2023 et 2024).

Au chapitre 66, Une ligne de Trésorerie a été utilisée pendant toute l'année et génère des intérêts dus. L'évolution 2023/2024 est à relativiser sachant que ces dépenses financières représentent seulement 0.63% des charges réelles de fonctionnement.

Au chapitre 67, aucune dépenses spécifique n'a été constatée.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement :

CHAPITRES	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	EVOLUTION
013 - Atténuation de charges	75 940,55 €	133 558,38 €	131 067,45 €	-1,87%
70 - Produits des services et du domaine	301 417,50 €	264 344,31 €	268 741,50 €	1,66%
73 - Impôts et taxes 731 - Fiscalité locale	3 218 609,95 €	3 542 895,06 €	3 605 297,73 €	1,76%
74 - Dotations, subventions et participations	530 504,74 €	512 910,46 €	538 740,72 €	5,04%
75 - Autres produits de gestion courante	308 492,45 €	321 883,79 €	330 229,83 €	2,59%
76 - Produits financiers	105,91 €	187,56 €	211,82 €	12,93%
77 - Produits spécifiques	311 646,00 €	715 659,41 €	14 400,00 €	-97,99%
Recettes réelles de fonctionnement	4 746 717,10 €	5 491 438,97 €	4 888 689,05 €	-10,98%

Les recettes réelles de fonctionnement ont chuté de près de 11%. Cela s'explique par la forte chute des produits spécifiques. En effet, les recettes réelles 2023 sont exceptionnellement majorées par une vente foncière de 700 000 € (acompte de Grand Delta Habitat).

Au chapitre 013, les remboursements des absences du personnel sont restés élevés (maladie, accidents du travail, maternité...).

Au chapitre 70, les recettes ont très légèrement progressé (+4 400 €).

Au chapitre 74, les recettes ont également progressé de 25 800 €.

Au chapitre 75, la hausse est également raisonnable. Ce chapitre comprend les recettes des loyers communaux (logements, garages, salles, locaux commerciaux).

Au chapitre 77, la forte chute est liée à la constatation d'un produit exceptionnel en 2023. Le flux réel d'une vente foncière est constaté en fonctionnement (au CA), alors que la prévision est faite en investissement (au BP).

Evolution de l'épargne :

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle passe de 1 323 058,59 € en 2023 à 664 916,18 € en 2024 (en baisse de 49.74%). Le taux d'épargne (produit de l'épargne brute par rapport aux recettes réelles de fonctionnement) est ainsi passé de 24.09% à 13.60%.

Les **dépenses réelles** constatées au Compte Administratif, représentent 97.80% des dépenses réelles totales prévues au Budget 2024.

Les **recettes réelles** (hors excédent reporté), constatées au Compte Administratif, représentent 96.26% des **recettes réelles prévues au Budget 2024**. L'exécution budgétaire démontre la sincérité et la précision des prévisions budgétaires.

Le résultat de l'exercice 2024 est déficitaire de 106 577,78 € (+297 260,39 € en 2023).

Données globales de la section d'investissement :

	Réalisé 2024	Résultat ANNEE N-1	TOTAL	Restes à Réaliser	TOTAL
		(déficit 2023)			
1. DEPENSES	3 298 338,42 €	76 169,26 €	3 374 507,68 €	624 403,07 €	3 998 910,75 €
2 - RECETTES	2 593 061,46 €		2 593 061,46 €	772 145,52 €	3 365 206,98 €
3 = 2 - 1	-705 276,96 €	-76 169,26 €	-781 446,22 €	147 742,45 €	-633 703,77 €

Au titre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement globales, report du déficit compris, représentent 3 374 507.68 € (2 930 597.38 € en 2023). En tenant compte des restes à réaliser constatés en fin d'exercice, elles remontent à 3 998 910.75 € (5 230 747,58 € en 2023).

En 2024, le taux de réalisation des dépenses investissements est de 57.98% contre 51.02% en 2023. Avec les restes à réaliser il remonte à 68.71%.

Les dépenses d'équipements de 2024 représentent 3 067 792.94 € contre 2 642 326.56 € en 2023, et 2 081 445.72 € en moyenne sur le mandat 2014-2020. Cela représente plus de 686 € par habitant contre près de 500 € par habitant sur le mandat écoulé (près de 750 € en 2021).

En fin d'exercice 2024, les restes à réaliser représentaient 624 403.07 € (plus de 2,3 millions en 2023) et portaient principalement sur les opérations suivantes :

- ✓ Des travaux de **voirie** (impasse des Pins, rue de la Sorgo, rue Jean Jaurès), pour près de 140 400 € ;
- ✓ Le paiement des dernières factures liées aux travaux de **végétalisation de la cour de l'école élémentaire**, pour plus de 97 300 € ;
- ✓ Les travaux de **mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville**, pour plus de 90 400 € ;
- ✓ Les travaux de **réhabilitation des logements de la rue Amalbert**, pour près de 76 300 € ;
- ✓ Le paiement des dernières factures liées aux travaux de **réhabilitation du Centre de Loisirs**, pour plus de 63 300 € ;
- ✓ Le paiement des dernières factures liées aux travaux d'aménagement de la **place des Martyrs**, pour plus de 44 500 € ;
- ✓ Les travaux d'aménagement du **Pôle technique** pour plus de 21 000 € (aménagement de l'aile dédiée au stockage) ;
- ✓ Différentes **études préalables** (Plan Guide, aménagement de logements rue de la Sorgo), pour 22 800 € ;
- ✓ Le paiement de la facture liée aux travaux d'aménagement de **l'aire de jeux des Castors**, pour près de 12 000 €.

Les **recettes d'investissement** totales constatées au Compte Administratif représentent 2 593 061.46 € (2 854 428.12 € en 2023), soit 44.55% des recettes prévues au Budget 2024 (49.70% en 2023). En tenant compte des restes à réaliser, le pourcentage est de 57.82%.

En 2024, les dépenses d'investissement ont concerné essentiellement :

- ✓ Les travaux de réhabilitation du **Centre de loisirs** pour près de 380 000 €
- ✓ L'aménagement de **l'ascenseur de l'Hôtel de Ville**, y compris l'aménagement de la réserve du Cercle et des travaux intérieurs à la Mairie pour plus de 337 000 €
- ✓ Les travaux d'aménagement de la **place des Martyrs** pour près de 325 000 €
- ✓ La réhabilitation complète du **réseau d'éclairage public** pour plus de 301 500 €
- ✓ La **végétalisation de la cour de l'école élémentaire** pour plus de 203 000 €
- ✓ Des **travaux de voirie** pour près de 185 000 €
- ✓ La poursuite des études portant sur le **projet de Pôle médical** pour plus de 203 600 € (indemnisation du concours de maîtrise d'œuvre et APS compris)
- ✓ Les travaux d'isolation par l'extérieur des façades de la **Résidence Fiorina** pour près de 143 200 €
- ✓ La fin des travaux d'installation de la **vidéoprotection** pour près de 123 000 €.

L'exercice 2024 est déficitaire de 781 446.22 € (déficit de 76 169.26 € en 2023).

Les dépenses réelles d'investissement ont augmenté entre 2023 et 2024 : +14.02%. Dans le même temps, les recettes réelles ont augmenté : +78.84%.

Le besoin de financement représente le besoin en ressources de la seule section d'investissement, c'est-à-dire hors autofinancement. Il est égal à la différence entre les dépenses réelles d'investissement (hors remboursement du capital emprunté) et les recettes réelles d'investissement (hors excédent reporté). En 2024, ce besoin est donc de 1 476 770.92 € (1 821 279.60 € en 2023). Il est en diminution par rapport à 2023. Les restes à réaliser, constatés en fin d'exercice, viennent améliorer cette situation.

Résultat global :

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	5 161 467,31 €	5 054 889,53 €
	SECTION INVESTISSEMENT	3 374 507,68 €	2 593 061,46 €
	TOTAL CUMULE	8 535 974,99 €	7 647 950,99 €

Le résultat global de clôture 2024 fait apparaître :

- un déficit de la section de fonctionnement de **106 577.78 €**
- un déficit de la section d'investissement de **781 446.22 €**, sans tenir compte des restes à réaliser qui seront imputés au budget 2025.

Le résultat de clôture est déficitaire de 888 024 € en 2024 contre un excédent de 221 091.13 € en 2023.